



BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

● **Mise en œuvre du socle commun
de connaissances et de compétences :
l'acquisition du vocabulaire
à l'école primaire**

ENCART
B.O. n° 12
du 22-3-2007

MISE EN ŒUVRE DU SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES : L'ACQUISITION DU VOCABULAIRE À L'ÉCOLE PRIMAIRE

C. n° 2007-063 du 16-3-2007

NOR : MENB0700659C

RLR : 514-5

MEN - BDC

*Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ;
aux inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices
et directeurs des services départementaux de l'éducation
nationale ; aux directrices et directeurs d'IUFM*

■ Lorsque les mots précis manquent aux élèves, c'est le sens qu'ils tentent de donner au monde qui s'obscurcit. Le déficit lexical conduit à l'enfermement sur soi et, parce qu'il ne permet pas d'articuler sa pensée, il peut conduire certains à l'acte violent.

Sortir du pré carré de la familiarité et de la connivence pour s'adresser à ceux que l'on connaît moins pour leur dire des choses qu'ils ignorent, tel est le vrai défi de l'apprentissage de la langue. Ce défi, un enfant ne peut le relever tout seul ; il a besoin d'enseignants attentifs, patients et fermes qui lui rappellent sans cesse que c'est la volonté de repousser progressivement les limites du connu qui constitue le véritable moteur de l'acquisition du langage. C'est en effet pour élargir le cercle de ceux à qui

il s'adresse, et celui des sujets qu'il ose aborder, qu'un jeune enfant est susceptible de consentir des efforts pour acquérir un vocabulaire plus riche et plus précis. Il s'agit au bout du compte de favoriser l'égalité des chances en permettant d'ouvrir l'esprit de chaque enfant à un monde de mots plus vaste que celui de sa sphère sociale.

Dans la circulaire consacrée à l'enseignement de la grammaire (1), j'insistais sur la nécessité d'un apprentissage méthodique. Il n'est pas moins indispensable à l'enfant et à l'adolescent d'acquérir de la même façon un vocabulaire progressivement enrichi et affiné. **L'école doit donc se mobiliser pour fixer les outils fondamentaux du langage, accroître et affiner le vocabulaire des élèves qui lui sont confiés, pour en garantir une utilisation sûre et appropriée.**

(1) Circulaire du 11 janvier 2007, "L'enseignement de la grammaire", B.O. n° 3 du 18 janvier 2007.

Dès l'école maternelle devra être mise en place une initiation déjà méthodique au vocabulaire. On sait aujourd'hui l'importance décisive de la quantité et de la qualité du vocabulaire qu'un enfant possède avant qu'il apprenne à lire. Si un enfant ne possède qu'un nombre très restreint de mots, l'apprentissage, tellement nécessaire, des relations grapho-phonologiques sera sans objet : la traduction en sons des lettres ou groupes de lettres ne permettra pas à l'apprenti lecteur d'accéder au sens d'un mot s'il ne figure pas dans son vocabulaire oral. Faute d'un vocabulaire suffisant, la maîtrise du code le conduira alors à produire uniquement du bruit et non du sens.

À ce niveau, il s'agira d'abord d'un lexique premier, mais fondamental, lié aux expériences du très jeune enfant, à son environnement, aux figures qui le frappent, aux dangers qu'il pressent, aux bonheurs qu'il éprouve. Progressivement les enfants seront conduits à prendre de la distance par rapport à leurs perceptions et à leurs sentiments immédiats : l'école maternelle doit leur donner le vocabulaire nécessaire pour commencer à raconter, décrire, expliquer. C'est sur ce socle que reposera sa pratique future de la langue. **En grande section, l'apprentissage d'un ou deux mots nouveaux par jour sera un objectif (2).**

À l'école primaire puis au collège, l'enseignement du vocabulaire sera fondé sur une progression rigoureuse, des séquences spécifiques, des activités systématiques et régulières. Le progrès des acquisitions sera accompagné d'une réflexion sur le sens et notamment sur le sens propre des mots, leur composition, leur origine et bien sûr leur orthographe. **L'enseignement débouchera ainsi sur la constitution d'un trésor commun des mots de l'école.**

La lecture des textes permet un contact vivant et un renouvellement constant du vocabulaire.

La lecture est donc indispensable, et on ne saurait assez l'encourager. Mais, même dirigée, elle n'est pas suffisante pour garantir les acquisitions lexicales, et ce d'autant plus que son efficacité en la matière est liée à la richesse

initiale du vocabulaire du lecteur. De plus, ce qui est saisi au vol ne se fixe que rarement dans l'esprit. **Aussi est-il nécessaire d'organiser régulièrement des leçons de mots.** À ces leçons devra être consacré un temps d'enseignement spécifique. Une leçon de mots ne se résume ni à une rencontre occasionnelle de quelques mots recueillis dans un texte, ni à une mémorisation systématique et mécanique de listes de mots. C'est le moment où l'on s'interroge sur un nombre réduit de mots en en approfondissant la connaissance et l'usage. Les leçons de mots appellent la régularité, elles obéissent au souci constant de permettre à l'élève de **cerner précisément le sens propre et les sens figurés d'un mot**, de le réutiliser avec pertinence dans différents contextes ; il s'agit de l'amener à **communiquer au plus juste de ses intentions**. Les leçons de mots valent aussi par le soin apporté à faire découvrir les composantes de chacun des termes, de s'interroger sur leur étymologie et de **fixer leur forme orthographique**.

Pour garder des traces du travail effectué et aussi pour permettre aux élèves de suivre leurs progrès, la constitution d'un cahier de mots est recommandée : tout au long de l'année, y seront notés les mots nouveaux qu'ils auront découverts et acquis, les significations qu'ils auront identifiées, les remarques qu'ils auront pu faire sur leur forme et sur leur emploi. Ce cahier de mots, commencé au cours préparatoire, pourra accompagner l'élève de classe en classe. Il pourra être renouvelé au début de chaque cycle. Chaque fois enrichi, chaque fois approfondi, il portera témoignage des mots de l'école et constituera un lien utile avec les parents qui, eux aussi mais d'une autre façon, contribuent à l'acquisition et aux progrès du langage.

(2) Circulaire du 3 janvier 2006, "Apprendre à lire", B.O. n° 2 du 12 janvier 2006.

Le nombre de mots qui ont été acquis et que l'élève est capable d'utiliser est un indicateur important de ses progrès ; il paraît ainsi raisonnable d'envisager chaque année l'acquisition d'au moins 500 mots nouveaux. Mais la quantité ne suffit pas : l'école doit veiller à ce que le vocabulaire acquis permette à chaque élève d'accéder à un autre registre de langue que son registre habituel. Autant que sa pédagogie, l'exemple du professeur est donc essentiel : il doit être le modèle d'une langue à la fois exigeante et accessible. Enfin, dans un souci de continuité entre l'école et le collège, l'élève doit posséder un vocabulaire spécifique suffisant pour entrer sans rupture dans chacun des champs disciplinaires du collège.

L'école se doit de faire partager à tous les élèves, dans toutes les classes, une même ambition culturelle. Elle ne peut accepter que l'homogénéité de certaines classes se fonde sur une même précarité, une même inculture, une même absence d'espoir. L'enseignement doit être adapté à chaque situation sans perdre de vue l'objet essentiel et global : enrichir le vocabulaire de chaque élève pour lui faire découvrir les richesses de la langue française, en assurer l'utilisation juste et efficace par chacun. C'est une nécessité pour la formation de l'esprit et du citoyen.

Le ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche
Gilles de ROBIEN